

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#).



Établissements publics du ministère des sports

Vendredi 18 décembre 2020 – n° 336

Ce flash info du ministère des sports est édité toutes les semaines à destination des établissements publics du ministère des sports. Cet outil de communication permet la transmission d'informations utiles pour le pilotage au quotidien des établissements. Pour solliciter le bureau DS2A : ds.2a@sports.gouv.fr

Téléchargement des pièces jointes

Ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

Vie des établissements

Charte des 15 engagements éco-responsables

Un webinaire dédié à la mise en œuvre de la charte des 15 engagements éco-responsables des établissements publics s'est déroulé le mercredi 16 décembre en présence de l'ensemble des établissements et vous remercions vivement. Le support de présentation est en pièce-jointe.

Cette charte qui engage l'ensemble du réseau a été officialisée le 30 septembre dernier par la Ministre chargée des Sports. Ce temps de travail qui s'inscrit dans la dynamique de co-construction a été l'occasion pour le bureau du pilotage stratégique et de la tutelle des établissements et la mission sport et développement durable de présenter les outils mobilisables pour faciliter l'atteinte des 15 engagements :

- Un exemple de feuille de route de la trajectoire développement durable à construire jusqu'à 2024 pour chaque établissement (en pièce jointe en format excel) ;
- La présentation du recueil d'initiatives des établissements (publication courant janvier 2021) ;
- Les ressources disponibles via la plateforme collaborative du Club Développement Durable des Établissements et entreprises Publics (CDDEP).

Comme évoqué également lors de ce webinaire, nous vous partageons quelques outils "carbone" pratiques et gratuits :

- [Fondation Good Planet](#) (outil destiné aux entreprises, simple d'utilisation, un bilan carbone très simplifié, accès gratuit, il faut juste créer un compte. Le plus adapté pour une première approche pour un établissement)

une première approche pour un établissement,

- [Fondation Good Planet](#) (des versions pour "particulier, et adaptées à l'événementiel existent aussi)
- [ADEME](#) (Ecolab – pour les particuliers)
- [MICMAC](#) (deux versions pour particulier - [simplifiée](#) et [complète](#)). Vous avez accès également à l'outil de l'ADEME sur ce site.

Nous vous proposerons des temps de travail en comité restreint en janvier et février prochain pour vous accompagner au besoin dans la rédaction de vos feuilles de route, attendues pour les dialogues de gestion en mars et avril 2021. Nous vous proposerons également rapidement des thématiques de travail à approfondir ensemble et avec l'aide d'autres organismes experts des sujets retenus (numérique responsable, climat, carbone, biodiversité, mobilité,...).

État d'urgence sanitaire

[Arrêté du 15 décembre 2020](#) modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Vous trouverez ici [le communiqué de presse du ministère des sports](#) sur l'application des décisions sanitaire à compter du 15 décembre 2020.

Module indicateurs de performance des établissements - PSQS

Nous vous remercions pour votre mobilisation et votre implication dans cette phase de tests du futur module des indicateurs de performance des établissements. Pour votre complète information, le lien reçu individuellement par les directeur(trice)s d'établissements ne fonctionnera plus à partir de ce soir pour permettre une bascule des données et une mise en production de l'outil.

Il sera accessible **dès le 4 janvier 2021**, directement sur le site du PSQS avec un accès par défaut uniquement aux directeur(trice)s. Dans le menu "administration" puis "utilisateurs", vous pourrez donner des droits d'accès aux agents de votre établissement concernés par la saisie de ces 15 indicateurs de performance.

Pour vous faciliter la prise en main de l'outil, vous trouverez en pièce jointe le tutoriel version 2 avec quelques modifications prenant en compte vos remarques, vos questions ainsi que les évolutions de l'outil depuis le début des tests.

Formation professionnelle

Publications

[Décret n° 2020-1603 du 15 décembre 2020](#) modifiant la date de suppression du brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports

[Arrêté du 10 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 18 juin 2020](#) portant adaptation temporaire de la formation conduisant au diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » mention « escalade en milieu naturels » pour faire face à l'épidémie de covid-19

[Arrêté du 10 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 8 juin 2020](#) portant adaptation temporaire d'une épreuve certificative conduisant au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités aquatiques et de la natation » et de l'évaluation au certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur pour faire face à l'épidémie de covid-19

[Arrêté du 10 décembre 2020](#) modifiant l'arrêté du 18 juin 2020 portant adaptation temporaire de la formation conduisant au diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » mention « escalade » pour

faire face à l'épidémie de covid-19

[Arrêté du 15 décembre 2020](#) portant modification de l'arrêté du 15 avril 2019 portant abrogation de dispositions relatives au brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports.

Ressources humaines

Postes publiés PEP

CREPS de la Réunion

[Conseiller haut niveau et haute performance](#)

CREPS de Bourgogne Franche-Comté

[Manager Territorial à la Haute Performance Bourgogne Franche-Comté](#)

CREPS Pays de la Loire

[Manager Territorial à la Haute Performance Pays de la Loire](#)

[Coordinateur-trice BPJEPS APT](#)

CREPS de la région Occitanie

[Manager Territorial à la Haute Performance Occitanie](#)

CREPS de Wattignies

[Manager Territorial à la Haute Performance Haut-de-France](#)

CREPS de Bordeaux

[Responsable du département formation](#)

[Formateur\(trice\) / Coordonnateur\(trice\) de formation](#)

[Conseiller.e Haut Niveau et Haute Performance \(H/F\) Analyse de la performance](#)

[Conseiller.e Haut Niveau et Haute performance \(H/F\) Accompagnement paralympique](#)

CREPS de Poitiers

[Conseiller.e Haut Niveau et Haute Performance \(H/F\)-Suivi socioprofessionnel](#)

[Conseiller.e Haut Niveau et Haute Performance-Optimisation de la performance et suivi médical](#)

CREPS Provence Alpes Cote d'Azur

[Manager Territorial à la Haute Performance PACA](#)

CREPS de la région Grand-Est

[Manager Territorial à la Haute Performance Grand-Est](#)

CREPS de Nancy

[Coordinateur\(trice\) d'actions de formation](#)

CREPS de Reims

[Responsable du département formation](#)

[Coordinateur\(trice\) d'actions de formation – Formateur\(trice\)](#)

GIP CES Bretagne

[Manager Territorial à la Haute Performance Bretagne](#)

A la semaine prochaine

**ORGANIGRAMME DU BUREAU DU PILOTAGE STRATEGIQUE ET TUTELLE
DES ETABLISSEMENTS — DS.2A**

ds.a2@sports.gouv.fr	
<p>Thibaut DESPRES thibaut_despres@sports.gouv.fr 01 40 45 90 09 07 60 08 78 13</p>	<p>Chef de bureau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation et pilotage du bureau
<p>Quentin DETCHART quentin_detchart@sports.gouv.fr 01 40 45 93 87</p>	<p>Adjoint au chef de bureau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossiers transversaux : Ressources humaines des établissements publics ; relations services déconcentrés régionaux ; progiciel de délibérations.
<p>Murielle MUHEL murielle_muhele@sports.gouv.fr 01 40 45 95 37</p>	<p>Assistante administrative du bureau et du sous-directeur en charge des réseaux DS2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative : Administration interne DS2, courriers [arrivée / départ], BAL DS2A.
<p>Dominique RABUEL dominique_rabuel@sports.gouv.fr 01 40 45 96 93</p>	<p>Juriste</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage et animation des sujets juridiques : Instances de dialogues sociales [CA, CT, CHSCT, ... - compositions / délibérations / ...] ; doctrines et écritures légistiques.
<p>Sophie BAUCHART sophie_bauchart@sports.gouv.fr 01 40 45 92 11</p>	<p>Responsable de tutelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements : CREPS de Bordeaux, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Nancy, Strasbourg, Reims, Vichy et Vallon-Pont-D'arc • Dossiers transversaux : Mutualisation ; agence comptable ; guide des procédures des établissements publics ; immobilier des opérateurs.
<p>Frédéric DAMBIER frederic_dambier@sports.gouv.fr 01 40 45 93 03</p>	<p>Responsable de tutelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements : IFCE et MNS • Dossiers transversaux : Contrats d'objectifs et de performance et Indicateurs nationaux [chef de projet PSQS] ; dialogues de gestion et rendez-vous stratégiques ; déploiement du SHN et Réseau Grand INSEP.
<p>David CHARRAS david_charras@sports.gouv.fr 01 40 45 96 25</p>	<p>Responsable de tutelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements : CREPS de Wattignies, Ile de France, Dijon, La Réunion, Pointe A Pitre, PACA, Bourges, Nantes (PRN) • Dossiers transversaux : Enquêtes annuelles (effectifs / activités ; indemnitaires) ; développement durable ; éthique.
<p>Evelyne GONFIER evelyne_gonfier@sports.gouv.fr Arrivée au 1^{er} octobre 2020</p>	<p>Responsable de tutelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements : ENSM et ENVSN • Dossiers transversaux : Pilotage budgétaire du Programme sport (219) relatif aux établissements publics sport.
<p>François ROBERT francois_robert@sports.gouv.fr 01 40 45 91 41</p>	<p>Responsable de tutelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement : INSEP (dont contrat de partenariat public-privé et centre d'expertise sport et handicap) • Dossiers transversaux : Relations internationales ; RGPD.

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DRH des ministères sociaux, aux directeurs régionaux et contrôleurs budgétaires, aux préfigureurs DRAJES, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)